



AMBASSADE DE FRANCE EN INDE

SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL

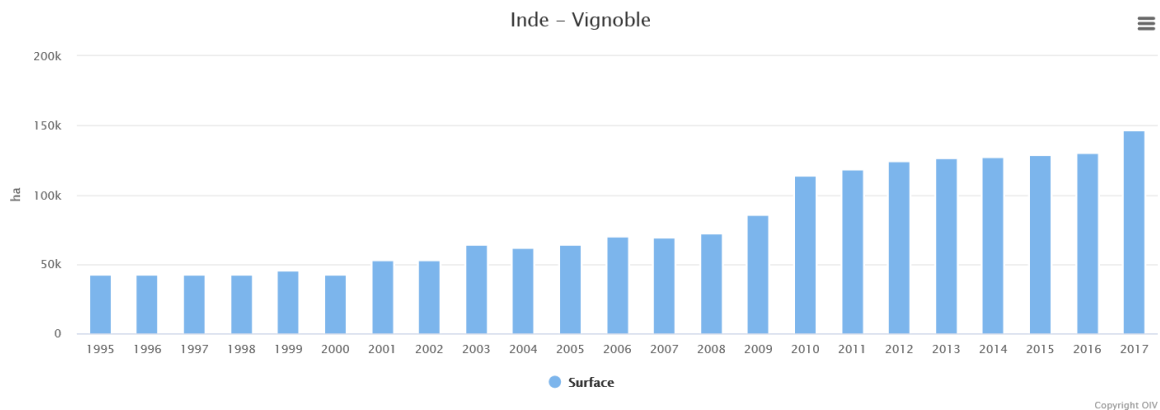
La conseillère pour les Affaires agricoles

A Delhi, le 09/09/2019

La viticulture en Inde

L'Inde fait partie des grands pays viticoles, cependant l'essentiel de sa production consiste en **raisins de table**. L'Inde a rejoint l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV) en 2011.

La superficie cultivée en vigne est en constante augmentation, atteignant 147 000 ha (2017) .



123000 ha sont plantés en vignes pour le raisin de table.

L'Inde compte plus de 20 variétés de vigne, mais environ une douzaine seulement sont commercialisées. C'est la variété Thompson seedless qui domine, occupant 55% de la surface, suivi du Bangalore Blue 15%, Anab-e-shani 15%, le Shanrad seedless %, Perlette 5% et le Gulabi et quelques autres variétés .

Le raisin est un large contributeur au commerce extérieur indien, 246 Mt ont été exportées en 2018/2019 pour une valeur de 334 MUSD, principalement vers les Pays-Bas, la Russie, le Royaume-Uni, le Bangladesh et l'Allemagne.

Une production de vin toujours en croissance:

La production de vin en Inde se répartit principalement entre trois régions viticoles(1) : Nasik et Pune sur la côte ouest, deux régions situées dans l'Etat du Maharashtra (80% du vignoble indien) et **Bangalore**, au sud, dans le Karnataka (10% du vignoble). Le climat chaud et humide permet généralement de faire deux récoltes par an.

La production est en croissance constante, de 5% par an, atteignant 204 000 hl (2017) dont 10 000 hl sont exportés. Les importations représentent 45 000 hl, la France étant le second importateur en volume derrière l'Australie (mais 1er en valeur).

L'Inde possède environ 95 producteurs de vins dont 77 présents dans l'Etat du Maharashtra et 39 dans le district de Nashik, connue comme la « capitale du vin ». Les premiers producteurs indiens sont Sula, Château Indage et Grovers.

Le marché du vin en très forte croissance :

Le marché du vin a observé une croissance de plus de 25% entre 2011-12 et 2016-18. Le marché a observé une forte croissance dans tous les segments, le marché du vin indien étant un marché encore très jeune. Le vin ne représente que 2% de la consommation des boissons alcoolisées, mais les consommateurs commencent à être sensibilisés. Les vignobles indiens ont commencé à devenir des lieux festifs et organisent des visites éducatives. L'engouement croissant de l'industrie du cinéma Bollywood a également aidé le marché du vin indien, beaucoup d'héroïnes étant mises en scène en train de consommer du vin dans les films. Le vin en Inde est une boisson très féminine, les hommes restant sur le créneau des alcools forts.

La consommation est concentrée à 90% dans les grandes villes et les zones touristiques soit Delhi, Bombay, Goa et Bangalore.

Une réglementation et une fiscalité contraignantes

Chacun des 29 Etats indiens a sa propre réglementation concernant la consommation du vin, allant de l'interdiction absolue à une vente libérale. Certains Etats ont établi un monopole de vente du vin afin de mieux contrôler le marché. Les réglementations concernant l'étiquetage sont harmonisées, à l'exception des mentions relatives aux précautions de consommation, qui varient, obligeant à avoir un étiquetage pour chaque Etat. Cependant chaque Etat reste responsable de la vérification de la conformité des étiquettes.

La fiscalité est aussi très complexe. A l'importation les droits de douane sont de 150 %, auxquels s'ajoutent des droits d'accises différents pour chaque Etat, pouvant aller jusqu'à 25%, plus la taxe à la valeur ajoutée GST de 18%. S'ajoutent aussi les frais d'enregistrement des étiquettes dans tous les Etats et les licences de distribution de vin.

Un vin à 2 € départ France se vend autour de 30-35 € sur le marché indien. Le segment de prix des vins indien se situe plutôt autour de 20-25 €/.